**Éditeur**: Mairie Place de la mairie

11170 Caux et Sauzens
 04.6871.02.02    commune-de-caux-et-sauzens@orange.fr
**Directeur de la publication**: Angel ESTEBAN
 Maire 11170 CAUX ET SAUZENS
**Responsable de la rédaction**:

Geneviève RABOUL Adjointe au maire

**Hébergeur**: EklaWeb Société à Responsabilité Limitée
27 rue Champ Lagarde, 78000 Versailles
**Copyright**: L'ensemble des informations présentes sur ce site peut être téléchargé, reproduit, imprimé sous réserve de n'utiliser de telles informations qu'à des fins personnelles et en aucune manière à des fins commerciales;
- ne pas modifier de telles informations;
 - reproduire sur toutes copies la mention des droits d'auteur ("le copyright") de la mairie de Caux et Sauzens

**Toute autre utilisation** non expressément autorisée est strictement interdite sans autorisation préalable et écrite de la mairie de Caux et Sauzens. Concernant les articles et autres contributions extérieures, toute reproduction, même partielle, et ce sur quelque support que ce soit, est strictement interdite, sauf consentement exprès et écrit de leurs auteurs, ou sauf à des fins de citations ou d’exemples avec mention de leur origine Les photographies, textes, slogans, dessins ainsi que toutes œuvres intégrées dans le site sont notre propriété ou celle de tiers nous ayant autorisé à les utiliser. Les reproductions, sur un support papier ou informatique, dudit site et des œuvres qui y sont reproduites sont autorisées sous réserve qu’elles soient strictement réservées à un usage personnel excluant tout usage à des fins publicitaires et/ou commerciales, et/ou d’information et/ou qu’elles soient conformes aux dispositions de l’article L.122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. A l’exception des dispositions ci-dessus, toute reproduction, représentation, utilisation ou modification, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie du site, de tout ou partie des différentes œuvres qui le composent, sans avoir obtenu notre autorisation préalable est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon et peut donner suite à des poursuites judiciaires civiles et/ou pénales et au paiement de dommages et intérêts.
 **références légales**: - Art. 43-10 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication
- Art. L 111.1 du Code de propriété intellectuelle (reconnaissance du droit d’auteur)
- Art. L 121-1 du Code de propriété intellectuelle (prérogatives morales du droit d’auteur) - Art. L 122-1 du Code de propriété intellectuelle (prérogatives patrimoniales).
 - Art. L 122-5 3° du Code de la propriété intellectuelle (exception aux droits d’auteur).
 - Art. L 123-2 du Code de propriété intellectuelle (durée de la protection, domaine public).
 - Art. L. 131-3-1 à 3 du Code de la propriété intellectuelle (régime des œuvres créées par un agent de l’Etat).
 - Art. L 335-3 du Code de propriété intellectuelle (Délit de contrefaçon)
- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatiques et libertés » (protection des données nominatives). - Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 dite « pour la confiance dans l’économie numérique »